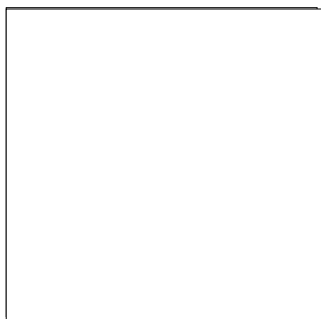


COMMERCE AFRICAIN, RÉSEAUX TRANSNATIONAUX ET SOCIÉTÉ LOCALE



N° 1224 - Mars-avril 2000 - 5

MARSEILLE, CARREFOUR D'AFRIQUE



par
**Brigitte
Bertoncello***,
maître
de conférences
en géographie,
université
Aix-Marseille-I,
UMR Telemme,
et **Sylvie
Bredeloup***,
chargée
de recherche,
Institut de
recherche pour
le développement
(IRD)

Vue de loin, la population noire africaine de Marseille peut paraître homogène et son activité économique limitée. Les différentes études menées montrent qu'il n'en est rien. Si l'immigration mouride du début a connu une période de repli et de faible dynamisme commercial, la diversification de la migration africaine dans les années quatre-vingt a vu se multiplier les associations et fédérations : aux arrangements commerciaux intracommunautaires se sont ajoutés les partenariats avec d'autres groupes : les formes d'activités se sont diversifiées, notamment avec les femmes et les étudiants. Extrêmement mobiles, les Africains de Marseille sont, à leur manière, de véritables entrepreneurs transnationaux.

En 1999, alors que le gouvernement français s'efforce de transformer les sans-papiers d'ici en entrepreneurs là-bas, leur proposant une fois de plus des "contrats d'insertion dans leur pays d'origine" (CRPO), des ressortissants de l'Afrique subsaharienne, à Marseille notamment, comptent sur leurs propres forces pour s'introduire dans le commerce en France ou y conforter leur position. Ils envisagent la circulation marchande précisément comme un moyen de connecter avec succès la métropole portuaire à leur région d'origine, comme un débouché professionnel par temps de crise du salariat.

Étant largement en deçà des limites administratives ou statistiques habituellement retenues pour être comptabilisé et considéré comme participant à la définition des espaces économiques et sociaux français, ces commerçants africains auraient pu passer inaperçus. Paradoxalement, ils bénéficient d'une forte visibilité et donnent l'image erronée d'une population homogène. Leurs magasins, restaurants et salons de coiffure se concentrent dans quelques rues du quartier de Noailles, au centre-ville ; vendeurs comme flâneurs africains ont largement investi l'espace public – la célèbre Canebière comme le cours Belsunce et le Vieux-Port.

Mais au-delà de la figure du colporteur mouride, devenue plus familière au passant marseillais que celle de l'ouvrier sénégalais des quartiers nord, qui sont véritablement ces entrepreneurs africains ins-

* Le présent article s'intègre au sein d'un programme de l'IRD intitulé : "Pouvoirs locaux, dynamique urbaine et développement économique. Analyse comparative des métropoles de Marseille, Abidjan et Durban".

tallés à Marseille ? D'où viennent-ils, quels négoce exercent-ils ? À quels registres renvoie leur exploration de l'espace marchand ? Par quelles tactiques, quelles circulations s'arriment-ils à la ville de Marseille et aux réseaux déjà existants ? Comment connectent-ils les différents mondes, moments et lieux qu'ils traversent ? Que nous révèlent leurs initiatives commerciales du (dys)fonctionnement de la société ?

La métropole portuaire de Marseille, et plus particulièrement Bel-sunce, lieu de transit qui accueille depuis plus d'un siècle l'étranger entrepreneur⁽¹⁾ ("Italien maçon, Arménien chausseur, juif couturier"), est devenue, à l'initiative des populations migrantes algériennes, puis tunisiennes et marocaines, un espace de négoce exceptionnel mettant en jeu tout un système de redistribution et qui a vu arriver, au milieu des années quatre-vingt, des milliers de voyageurs en provenance d'Afrique du Nord⁽²⁾. Alain Tarrus parle de 350 à 400 boutiques, de 6 000 commerçants et de 40 000 "fourmis", naturalisées ou non, fournissant 800 000 clients du Maghreb ou de l'immigration européenne.

Bien que la levée des restrictions officielles aux importations de biens par l'Algérie et l'instauration des visas en France aient provoqué un ralentissement notable des échanges entre Marseille et l'Algérie, le "dispositif commercial" que décrit Alain Tarrus s'est rapidement adapté à ces transformations. Se dégageant des dépendances franco-algériennes, il s'est même renforcé et internationalisé grâce à la capacité des entrepreneurs à circuler, à échanger, à partager la même éthique, à innover dans les interactions. Il a intégré de nouveaux partenaires, entrepreneurs ou non, maghrébins ou non. Alors que les pouvoirs publics s'évertuent à construire des jumelages entre cités, à créer des arcs méditerranéens pour redorer l'image de la ville et y attirer les classes moyennes, Marseille, carrefour des mobilités, se trouve déjà au cœur d'un dispositif économique mondial puissant, en perpétuel remaniement, ayant tous les attributs de la modernité et où évoluent et s'enrichissent des populations étrangères ou d'origine étrangère.

1)- Émile Temime (s-dir.), *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, 4 tomes, Édisud, Aix-en-Provence, 1990.

2)- Selon une étude réalisée par la chambre du commerce et de l'industrie marseillaise, en 1985, près de 30 000 personnes par semaine en provenance du Maghreb se rendaient à Marseille.

QUELQUE QUARANTE NATIONALITÉS en provenance de l'Afrique subsaharienne sont représentées au niveau du département. Selon ce recensement, qui ne prend en compte que les titulaires d'une carte de séjour, les ressortissants de l'Afrique subsaharienne constitueraient seulement 5 % de la population étrangère des Bouches-du-Rhône, ce qui paraît sous-estimé. Si l'on s'intéresse aux entrepreneurs africains installés à Marseille, il faut ajouter à cette population africaine déjà recensée les Français d'origine africaine, qui sont nettement plus nombreux (près de trois Sénégalais sur quatre vivant dans les HLM de Marseille sont de nationalité française) et qui jouent un rôle non négligeable dans le commerce (voir tableau ci-contre).

REPÈRES STATISTIQUES

État numérique des étrangers en résidence dans le département des Bouches-du-Rhône au 31 décembre 1997*

Nationalités	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Maghrébins	42 396	24 634	28 742	95 772
Comoriens	313	1 012	1 354	2 679
Malgaches	202	292	194	688
Mauriciens	91	160	69	320
Autres Africains de l'Est	24	82	77	183
Sénégalais	604	374	426	1 404
Capverdiens	166	205	186	557
Ivoiriens	117	118	100	335
Guinéens	60	50	75	185
Maliens	42	44	62	148
Autres Africains de l'Ouest	274	169	140	583
Camerounais	131	92	87	310
Autres nationalités d'Afrique Centrale	148	100	135	383
Afrique Australe	15	19	10	44
Total Afr. subsahar.	2 187	2 717	2 915	7 819
Total étrangers	61 792	42 777	39 847	144 416

*Étrangers possesseurs d'un titre de séjour et enfants résidents (données préfectorales)

Pourcentage des Africains installés à Marseille par rapport au reste du département des Bouches-du-Rhône (données préfectorales, 1992)

Ivoiriens	76 %	Camerounais	66 %
Sénégalais	74 %	Malgaches	27 %
Mauriciens	69 %	Comoriens	information non disponible



Mais quelle place occupent les Noirs africains dans cette constellation, ou quelle place leur attribue-t-on ? La désignation de collectifs indifférenciés (Arabes, Maghrébins, Noirs, Africains, Sénégalais...) occulte bien souvent l'expérience régulière de collaborations entre des entrepreneurs d'origines différentes. Toujours selon Alain Tarrus, les Noirs africains ont en partie succédé aux Maghrébins dans les boutiques d'intérêt local à Marseille, sans pour autant être capables d'une grande mixité. Un boucher algérien de la place, suivi rapidement par d'autres compatriotes, a notamment apporté un soutien financier actif à des commerçants noirs africains pour qu'ils puissent s'installer en éclaireurs à Noailles. Par cette stratégie discrète, les premiers entendaient favoriser une déqualification du foncier commercial dans le quartier avant d'y prendre pied eux-mêmes.

DES RAPPORTS INTERCOMMUNAUTAIRES LONGTEMPS MARQUÉS PAR L'HOSTILITÉ

En revanche, le rôle des ressortissants de l'Afrique subsaharienne dans la production des réseaux commerciaux mixtes et transnationaux, à la fin des années quatre-vingt, demeurerait limité. *"Leurs initiatives ne sont pas actuellement importantes, bien que (...) leur présence soit acquise sur la scène commerciale marseillaise. Ils sont signalés en réseaux du Sénégal à Marseille puis vers l'Amérique du Nord par des chercheurs de Dakar, mais nous n'avons relevé pour notre part que des ventes ambulantes de produits importés."*⁽³⁾

Au cours de la même période, Victoria Ebin, anthropologue américaine travaillant sur l'expansionnisme mouride, s'est arrêtée à Marseille sur les traces de Gérard Salem, premier chercheur à avoir décrit le système migratoire mouride en France. Elle a effectivement remarqué que les réseaux commerciaux transnationaux développés par les membres de cette confrérie, originaires du Sénégal, restaient totalement imperméables aux autres communautés. Sur le plan spatial aussi bien que psychologique, ils demeuraient confinés entre la gare Saint-Charles et le Vieux-Port. Contrairement à Rome ou à New York, autres places fortes du système mouride, les commerçants n'entretenaient pas à Marseille des relations privilégiées avec les populations autochtones ou avec les autres communautés immigrées. *"En règle générale, c'est l'hostilité qui prévaut avec les Maghrébins qu'ils croisent occasionnellement à la mosquée. Le mouridisme ne semble pas davantage être un moyen de sortir de leur dogme étroit, comme ce fut le cas jusqu'à un certain point à Paris."*⁽⁴⁾

D'abord, le contrôle des cadets par des marabouts établis depuis de longues années dans la cité phocéenne ne favorise pas le déve-

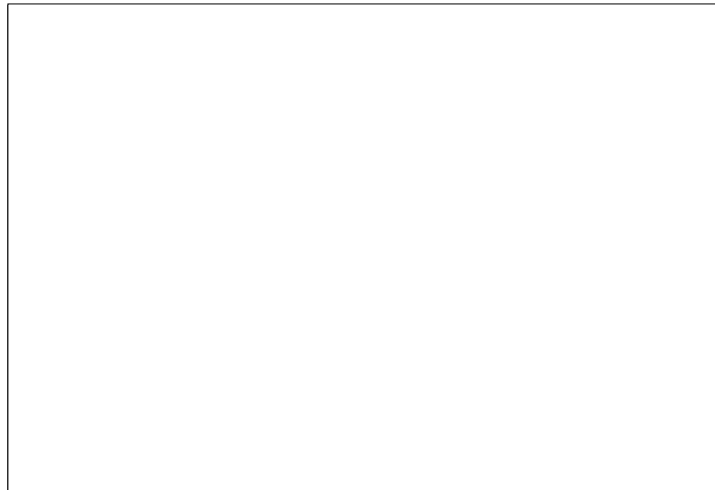
3)- Alain Tarrus, *Les fournis de l'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, L'Harmattan, Paris, 1992.

4)- Victoria Ebin, "Les commerçants mourides à Marseille et à New York, regards sur les stratégies d'implantation", in E. Grégoire et P. Labazée (éds.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest - Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Karthala-Orstom, Paris, 1993, pp. 101-123.

loppement de projets ambitieux. Ensuite, le durcissement des politiques migratoires nationales, combiné à l'intensification des contrôles policiers sur le plan local (interdiction du colportage sur le cours Bel-sunce...), semble avoir inhibé l'esprit d'initiative des négociants mourides, ceux-là même qui, aux États-Unis, opèrent des alliances avec des hommes d'affaires musulmans noirs américains. À Marseille, c'est effectivement l'époque où, en lien avec la montée du chômage, la crise des industries locales et l'enracinement des populations maghrébines dans la ville, *"toute forme de visibilité culturelle et culturelle émanant des immigrés apparaît comme illégitime et impossible à traiter par un système politique local déjà affaibli par une crise de la représentation politique"*⁽⁵⁾.

5)- Jocelyne Césari, "Marseille face à ses communautés", *Esprit*, n° 202, juin 1994, pp. 66-77.

Porte d'Aix, point de rencontres et d'échanges.



Les assignations qui se construisent un jour, comme les réponses identitaires qui en découlent, se transforment au gré des événements et des opportunités. Si à un moment de leur parcours, les commerçants mourides implantés à Marseille n'ont pas construit de ponts avec d'autres communautés et ont vécu repliés sur eux-mêmes, peut-être ont-ils pris d'autres dispositions, à l'instar de frères étudiants, dans une conjoncture politique et économique différente.

LE RÔLE ESSENTIEL DES ASSOCIATIONS ET DES ENTREPRISES À CAPITAUX MIXTES

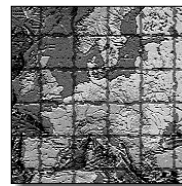
C'est ce que semble penser Daouda Koné, anthropologue malien qui s'est intéressé, quelques années plus tard, aux *"mobilités des Noirs africains dans l'aire métropolitaine marseillaise"*. Plusieurs étapes sont à considérer. Dans un premier temps, les nouveaux arrivants africains ont été rejetés par les Maghrébins, qui les percevaient comme des concurrents. Dans les années soixante, nombreux ont été, en effet,

les marins africains retraités à confisquer la clientèle des cafetiers arabes en ouvrant à leur tour dans Belsunce un bar-restaurant⁽⁶⁾. La presse locale s'est fait l'écho de rixes sanglantes. Avant que les communautés ne se décident à cohabiter et à échanger, le stationnement des populations africaines, commerçantes ou non, en des lieux d'intenses circulations marchandes a contribué à exacerber les tensions. Au milieu des années soixante-dix, ce fut au tour des colporteurs sénégalais de s'approprier les trottoirs du centre-ville pour y vendre, à même le sol et moins cher, les mêmes produits qu'écoulaient les commerçants arabes dans les boutiques alentour.

Mais, au fil des années, l'apaisement a succédé à la stigmatisation et à l'hostilité. Alors que la conférence islamique s'organisait au lendemain des guerres contre Israël, l'adhésion commune à l'islam devint conjoncturellement, à Marseille, fondatrice d'une dynamique solidaire entre Arabes et Noirs africains musulmans. A. Mustapha Diop⁽⁷⁾ soulignait, de son côté, l'existence d'alliances objectives entre pratiquants contribuant à une redistribution des rapports inter et intracommunautaires. À la même époque, des rafles policières orchestrées en centre-ville à l'encontre des migrants ouest-africains ont paradoxalement signifié leur entrée dans la société locale, dans la communauté des marchands, leur statut de victimes leur donnant une légitimation auprès des autres groupes immigrés.

Dans un deuxième temps, les commerçants africains s'organisent entre eux et procèdent à des arrangements commerciaux, voire matrimoniaux. C'est l'époque où s'opère une diversification de la migration et où sont levées les restrictions relatives à la création d'une activité indépendante pour les étrangers⁽⁸⁾ : les ressortissants du fleuve Sénégal sont rejoints par les populations des régions côtières de l'Afrique de l'Ouest (Côte-d'Ivoire, Togo, Bénin), de l'Afrique centrale (essentiellement Cameroun) et des Comores, au lendemain de l'indépendance de l'archipel. Ivoiriens, Comoriens et Béninois notamment créent ensemble une société d'importation de produits alimentaires tropicaux pour approvisionner les détaillants et restaurateurs de Marseille. Dans la perspective d'asseoir davantage leur ancrage dans la cité phocéenne et d'étendre leurs filières commerciales, ils affirment ainsi leurs contours identitaires. Se créent alors des associations et fédérations⁽⁹⁾ rassemblant les communautés afri-

6)- Brigitte Bertonceo et Sylvie Bredeloup, "Le Marseille des marins africains", *Remi*, à paraître.



*Les étudiants africains
ont joué un rôle décisif,
à la fois en réactivant les solidarités
africaines dans le cadre
d'associations et en contribuant
à l'essor de nouveaux
rapports avec la société
marseillaise.*



7)- A. Mustapha Diop, "La part du religieux dans les relations entre immigrés maghrébins et négro-africains", *Migrants-Formation*, n° 109, juin 1997, pp. 92-97.

8)- Loi du 7 juillet 1984. Voir Michel Auvolet et R. Benattig, "Les artisans étrangers en France", *Remi*, vol. IV (3), 1988, pp. 37-55.

9)- Fédération africaine des associations.

caines de Marseille et de la région au-delà de leur nationalité ou de leur activité professionnelle ; des leaders charismatiques émergent, décidés à jouer le rôle de passeurs, de médiateurs entre les différentes communautés marchandes ou immigrées de Marseille.

UN PASSAGE DE RELAIS RÉUSSI ENTRE LES COMMUNAUTÉS

À ce stade, la génération des étudiants africains arrivés en France au milieu des années soixante-dix joue un rôle décisif, à la fois en réactivant les solidarités africaines dans le cadre d'associations regroupant travailleurs et étudiants et en contribuant à l'essor de nouveaux rapports avec la société marseillaise. Par ailleurs, l'accession de Robert-Paul Vigouroux à la mairie de Marseille en 1989 contribue au renforcement de cette mobilisation "communautaire". La création d'une commission ethnique et confessionnelle, Marseille Espérance, visant à lutter contre le racisme et l'exclusion sociale, de même que la construction d'une mosquée, le développement d'associations de jeunes, de quartiers et d'une maison les regroupant sont autant de signes destinés à décriper et à renouveler les relations avec la société locale, qui s'affiche opportunément multiculturelle.

Enfin, dans un troisième temps, les négociants africains, dont les pratiques sociales et marchandes signent la réalité du fait communautaire africain, sont en mesure de nouer des relations avec les autres groupes de façon à élargir leur champ d'action et à connecter leurs réseaux territoriaux. Aux premiers arrangements timides, portant sur la location d'appartements et sur le recrutement d'employés noirs africains par des commerçants maghrébins, succède la création d'entreprises à capitaux mixtes. C'est ainsi qu'une agence de voyages organisant initialement des pèlerinages à La Mecque a intégré dans son équipe de direction un ressortissant du Sénégal chargé de récupérer toute la clientèle de l'Afrique subsaharienne au moment de la réorganisation de la compagnie Air Afrique, en 1989, et de l'ouverture de lignes directes au départ de Marseille vers plusieurs capitales africaines (Abidjan, Bamako, Dakar).

Autre exemple, un commerçant béninois a négocié auprès du "millionnaire algérien de la chaussure" l'usage de chambres froides pour stocker des produits exotiques peu de temps avant que la grande distribution ne s'empare à son tour de ce marché. En échange, il a pour mission de lui trouver des débouchés en Afrique de l'Ouest pour ses produits *discount*. D'autre part, des espaces culturels maghrébins et noirs-africains se sont progressivement transformés en groupes de pression (radios associatives) traduisant, selon Daouda Koné, un "pas-



sage de relais” réussi entre les deux communautés. Ces alliances, plus ou moins conjoncturelles, ont également été repérées à Paris, à Château-Rouge⁽¹⁰⁾. Face à l’adversité asiatique dans le commerce exotique, les Africains du nord et du sud du Sahara, ou encore les Africains et les Antillais⁽¹¹⁾ formaient un front commun.

Au seuil de l’an 2000, de nouveaux mouvements sont perceptibles. De nouvelles nationalités africaines sont recensées sur la scène commerciale marseillaise⁽¹²⁾ alors que des communautés déjà installées révisent leur stratégie d’implantation internationale ou locale. De nouveaux partenariats se tissent, laissant entrevoir une implication plus forte des commerçants étrangers ou d’origine étrangère dans la société locale, sans que l’on puisse pour autant parler d’intégration du modèle républicain.

LES COMMERÇANTS AFRICAINS OU LE “JEU DES CHAISES MUSICALES”

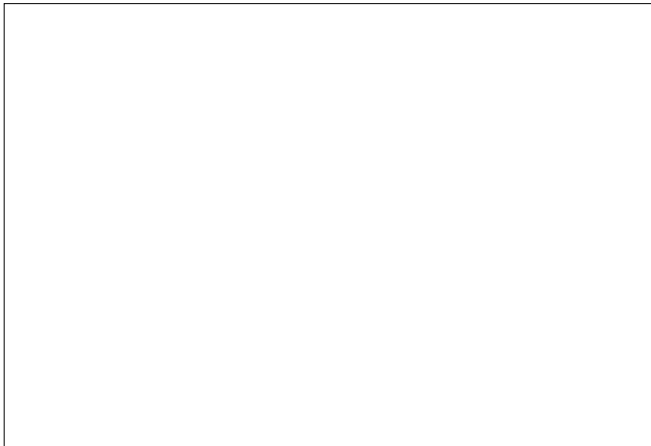
Arrivés dans le port de Marseille au milieu des années soixante, des commerçants sénégalais appartenant à la confrérie musulmane des mourides avaient fait de Belsunce l’un des points d’ancrage de leur négoce international. Colportant de l’artisanat africain sur la voie publique et arborant le boubou, ils ont imposé leur présence dans la ville, au grand désarroi de leurs compatriotes marins, qui avaient opté pour la discrétion. Mais, au fil des décennies, leur système commercial s’est transformé, se redéployant sur l’espace européen et nord-américain, au gré des ouvertures économiques et des réglementations juridiques. Les commerçants mourides installés à Marseille ne s’approvisionnent plus en masques ou statuettes au Sénégal mais proposent une gamme de produits plus diversifiés (maroquinerie, produits électroniques ou alimentaires...) fabriqués en Italie, en Asie ou aux États-Unis, dans des lieux de vente de plus en plus hétérogènes : marchés, plages, espace public, boutiques du centre-ville, centres commerciaux...

Aux hommes seuls et d’origine rurale des premières années d’immigration ont succédé des familles, des femmes, des étudiants qui tentent ensemble ou séparément l’aventure commerciale. Pourtant, depuis le durcissement politique en Algérie et l’évolution de la législation concernant les étrangers en France, Marseille s’efface progressivement du système commercial mouride. Si la cité phocéenne constitue encore un point de passage pour l’Italie, la Corse et l’Espagne et un espace de transaction pour quelques opérateurs sédentarisés, elle demeure avant tout un lieu-mémoire pour les commerçants mourides.

10)- Voir Sophie Bouly de Lesdain, *Femmes camerounaises en région parisienne : trajectoires internationales, trajectoires dans la ville*, thèse d’anthropologie sociale, université Paris-V, Descartes, 1996, 416 p. [*ibidem*, L’Harmattan, Paris, 1999, 241 p.]

11)- Jean-Claude Toubon et Khélifa Messamah, *Centralité immigrée : le quartier de la Goutte-d’Or. Dynamiques d’un espace pluri-ethnique. Succession, compétition, cohabitation*, Ciemi, L’Harmattan, Paris, 1990.

12)- Voir “Repères statistiques”, p. 7.



Le port de la Joliette.

13)- C'est aussi à cette période qu'apparaissent à Paris les premiers bars clandestins ou *nganda* tenus par des femmes zaïroises ou congolaises (J. MacGaffey et R. Bazenguissa Ganga, "Ostentation in a Clandestine Setting : Young Congolese and Zaïrian Migrants in Nganda Bars in Paris", *Monde en Développement*, n° 91, t. XXIII, 1995).

14)- Daouda Koné, *Les mobilités des Noirs africains dans l'aire métropolitaine marseillaise*, thèse de sociologie, université de Toulouse-Le-Mirail, 1996.

À partir du milieu des années quatre-vingt, de nouveaux entrepreneurs africains apparaissent sur la scène commerciale marseillaise. Ils sont originaires de l'Afrique forestière, plus particulièrement de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun, et le plus souvent d'obédience catholique. Viennent les rejoindre un peu plus tard des ressortissants des Répu-

bliques du Congo et de la République centrafricaine, ayant ou non obtenu le statut de réfugié politique⁽¹³⁾. Anciens salariés de l'industrie et du commerce, aventuriers ou femmes émancipées, ils rachètent des pas-de-porte à des Maghrébins ou à des compatriotes de la vieille génération, essentiellement dans le quartier de Noailles, signalé comme le "marché africain" ou le "marché ivoirien". Anciens transitaires ou anciens tailleurs "au noir", ils montent des sociétés d'import-export entre Marseille et le continent africain, mettant à profit leurs réseaux de relations. Ex-étudiants, ils travaillent dans la restauration, se greffent sur une activité déjà engagée par un ressortissant africain dans une boutique ou sur les marchés, ou encore ouvrent un magasin avec un associé. Une fois leurs études supérieures terminées ou abandonnées, les étudiants africains s'estiment, en effet, mieux armés pour affronter la précarité et la concurrence en France que dans leur pays. Se pose alors le problème de la transformation de leur titre de séjour en statut de travailleur indépendant, que certains résolvent en s'installant après avoir validé leur expérience professionnelle dans un pays voisin. Par le biais d'engagements associatifs, des étudiants issus d'une même promotion prennent en gérance collectivement des restaurants, des night-clubs ou des boutiques⁽¹⁴⁾.

L'ÉMANCIPATION FÉMININE PASSE PAR L'ENTREPRISE

Complexes, combinant à la fois expérience du travail intellectuel et manuel, de l'emploi clandestin et du salariat qualifié dans des entreprises modernes considérées comme très performantes, les parcours professionnels des migrants africains installés aujourd'hui à Marseille semblent inexorablement déboucher sur une activité commerciale à multiples facettes. À l'évidence, dans un contexte de crise et de restructuration des économies mondiales, le commerce devient un

moyen de mobilité sociale et un débouché rémunérateur pour des populations qui ont testé les limites du salariat et de l'université.

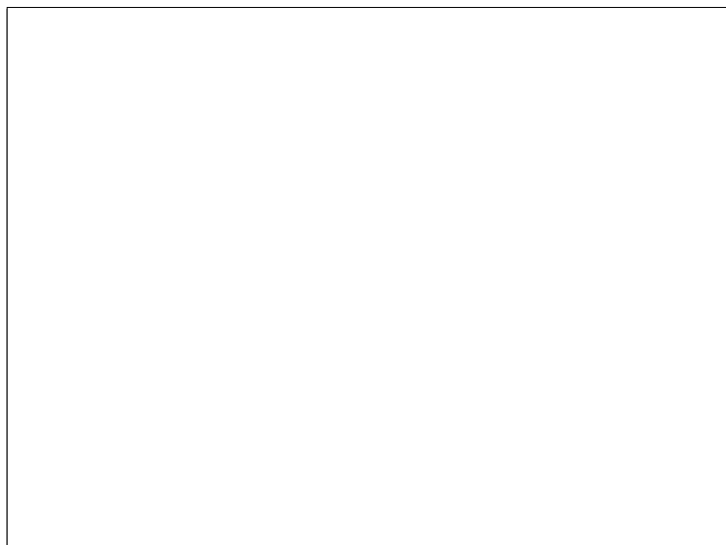
Les femmes s'engouffrent également dans cette brèche. La présence de commerçantes ivoiriennes et camerounaises à Marseille est signalée par les associations de migrants et confirmée par les histoires de vie collectées à partir du milieu des années quatre-vingt. Femmes au passé matrimonial composite ayant réussi à conserver une certaine autonomie d'action, celles que l'on appelle les "Nana-Benz" de Noailles⁽¹⁵⁾, en référence aux revendeuses de Lomé, font preuve d'un dynamisme commercial certain. Depuis l'arrière-boutique de leur salon de coiffure ou de leur magasin d'articles exotiques, elles négocient au coup par coup des conteneurs de riz pour le Cameroun, des pneus pour le Sénégal ou des fripes pour le Nigeria.

En plein essor, cette migration active féminine est à relier tant au processus généralisé d'individualisation et d'émancipation qu'aux difficultés économiques actuelles que traverse, plus encore que d'autres continents, l'Afrique. Les commerçantes africaines sont de plus en plus nombreuses à parcourir le monde, et leurs négoce s'apparentent de moins en moins à de "l'économie de survie". À Abidjan, des jeunes femmes burkinabé nouvellement arrivées se lancent dans le négoce, alors que leurs sœurs ayant accompagné ou rejoint leur mari dans les zones de plantations ivoiriennes refluent massivement sur le Burkina Faso⁽¹⁶⁾. Aux États-Unis, les "Fatou remplacent les Modou à Harlem" titrait la presse en 1992, évoquant l'installation à New York de femmes sénégalaises, célibataires ou divorcées, dans le commerce de gros, concurrençant directement leurs compatriotes mourides⁽¹⁷⁾. À la même époque mais à Paris, Sophie Bouly de Lesdain s'interro-

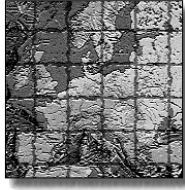
15)- Voir dans ce dossier l'article de Marie Sengel, "Nana-Benz de Noailles". Voir aussi Marie Sengel, *Le commerce comme processus d'autonomisation. Parcours de femmes originaires d'Afrique noire exerçant une activité commerciale à Noailles (Marseille)*, mémoire de DEA, 1998, 144 p.

16)- D. Ouedraogo et V. Piche (éds.), *L'insertion urbaine à Bamako*, Karthala, Paris, 1995.

17)- Victoria Ebin, "Womens, Saints and Strategies : The Expanding Role of Senegalese Women in International Trade", *Mondes en Développement*, t. XXIII, n° 91, 1995, pp. 113-115.



Une "maman" africaine à Belsunce.



*Dans un contexte de crise
et de restructuration des économies
mondiales, le commerce devient
un moyen de mobilité sociale
et un débouché rémunérateur
pour des populations qui ont testé
les limites du salariat et de l'université.*



18)- Nous nous référons ici à sa définition de "comptoir colonial" : "Ce dispositif est lui-même colonial en ce sens que ces réseaux, ces hommes, ces initiatives communautaires se dotent d'un territoire spécifique et créent leurs richesses sur les territoires d'autres peuples", in Alain Tarrus, *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, Ed. de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 1995, p. 211.

geait sur l'essor des restaurants et cantines tenus par des Camerounaises, et Rémy Bazenguissa Ganga sur le développement des *nganda* par des Congolaises et Zaïroises. Aujourd'hui, à Marseille, les Africaines ne sont pas les seules à entrevoir dans le commerce et la migration une possibilité d'autonomie financière ; L. Missaoui (*voir bibliographie p. 80*) signale la conversion de femmes tunisiennes – qui ont vécu le regroupement familial à Marseille et ont été répudiées – en entrepreneurs transnationaux de retour au pays. Les femmes comoriennes interviennent également dans le dispositif commercial africain, succédant progressivement dans les cuisines et les salons de coiffure aux Sénégalaises et aux Ivoiriennes. Quelques-

unes s'établissent à leur compte, remettant en question certains propos essentialistes selon lesquels la "culture comorienne" ferait obstacle au passage des femmes à l'entreprise. Assurément, la création commerciale marque le passage important à une participation économique indépendante et à une appropriation symbolique de l'espace urbain.

DES PARTENARIATS REVISITÉS

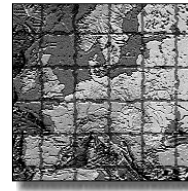
Si Daouda Koné comme Gérard Salem mentionnaient le rôle des "Libanais d'Afrique" dans les transactions commerciales avec les Africains de Marseille, il semblerait qu'aujourd'hui ce soit au tour des "Blancs d'Afrique" d'être largement sollicités sur leur propre territoire par les anciens colonisés, d'assurer le passage des frontières en dehors des règlements admis et d'adopter les normes et valeurs mises en œuvre par leurs associés, ressortissants de continent africain. Un redéploiement du comptoir colonial, dirait Alain Tarrus⁽¹⁸⁾. Les commerçants d'origine étrangère viennent de lieux d'une très grande pauvreté pour investir les territoires de l'ancienne puissance coloniale, y créer de la richesse et en faire profiter tous ceux qui s'y appaarentent. Plus radicalement encore, ils s'appuient sur ceux qui les ont historiquement employés là-bas pour consolider des affaires ici. Sous couvert d'organisations humanitaires et d'aide au développement dans le pays d'origine, des Africains s'associent à des Français ayant une connaissance préalable du continent noir pour y avoir déjà vécu, travaillé ou séjourné ponctuellement. Des associations éphémères se mobilisent pour recycler au Sénégal ou au Cameroun du matériel informatique et bureautique acheté d'occasion dans les Bouches-du-Rhône.

Alors que les États africains entreprennent successivement de réformer les conditions douanières d'import-export pour répondre aux impératifs de l'Organisation mondiale du commerce, les échanges marchands s'intensifient entre Marseille et les ports de Dakar et d'Abidjan. La libéralisation de la filière automobile d'occasion, notamment, suscite des vocations du côté des migrants africains qui s'improvisent intermédiaires, cherchant désespérément un bailleur de fonds français pour organiser le transport de véhicules d'occasion – surnommés les “au revoir la France” –, complets ou en pièces détachées, en direction des capitales africaines. En ce qui concerne les filières du poisson congelé pêché au large des côtes africaines, des partenariats plus ou moins durables se créent entre Français familiers des espèces piscicoles africaines et Sénégalais de Casamance.

Les liens avec les “Blancs d'Afrique” prennent parfois une tournure plus intime. Au cours des cinq dernières années, quelques femmes africaines se sont appuyées sur leur partenaire sexuel européen rencontré en Afrique pour s'installer en France, obtenir la nationalité française, bénéficier d'une aide à la création d'entreprise et mieux comprendre le fonctionnement de la société locale. Enfin, d'anciens “baroudeurs” français, en situation précaire, peuvent servir de prête-noms à des aventuriers africains eux-mêmes trop “repérés” au sein de la communauté africaine pour en espérer un appui, et n'ayant par ailleurs plus la possibilité légale d'ouvrir un commerce en leur nom. Le partenaire français devient le seul recours possible quand, ayant abusé la confiance des siens en ne respectant pas la parole donnée ou en ne rémunérant pas ses employés, le commerçant africain se trouve “banni”, exclu de la toile des relations sociales. Cette instrumentalisation demeure exceptionnelle mais signale en creux que, pour fonctionner, ce dispositif commercial ne peut enfreindre certains codes et certaines règles, et suppose donc une éthique.

CRÉER UNE SOLIDARITÉ COMMERCIALE

Au-delà des “Blancs d'Afrique”, les anciens employeurs peuvent être sollicités pour des collaborations d'un autre type par les nouveaux entrepreneurs africains. C'est ainsi qu'un Sénégalais ayant, au cours de sa trajectoire professionnelle mouvementée, travaillé dans la confection sans être déclaré officiellement pendant plus d'une décennie à Marseille, interpelle la famille de son ex-patron, juif arménien, pour se lancer dans la commercialisation des œufs de mulet



*Loin de l'enracinement
professionnel, c'est la mobilité
sous toutes ses formes qui organise
l'activité et structure les itinéraires
des commerçants africains.*



19)- Directrice de l'espace Mode, M. Vigouroux, épouse de l'ex-maire, vise pour Marseille le titre honorifique de seconde capitale mondiale de la mode et, dans cette perspective, propose des aides à la création.

20)- Sophie Bouly de Lesdain (voir note 10).

21)- Alejandro Portes, "La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, septembre 1999.

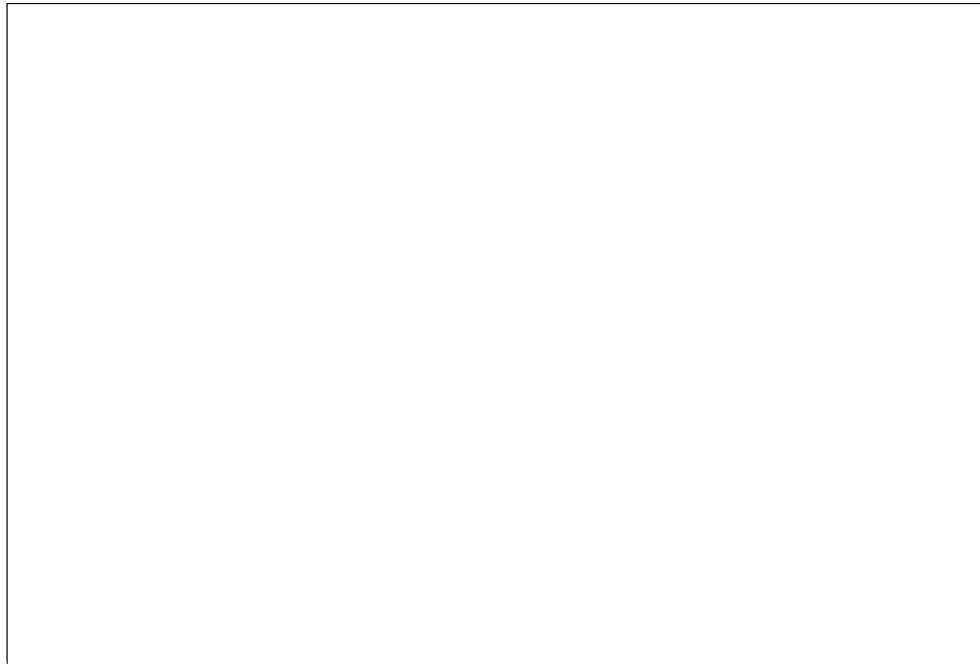
22)- Sylvie Bredeloup et Brigitte Bertonecello (voir note 6).

pêchés au large de la Mauritanie et leur transformation en poutargue. En revanche, si les quelques coopérations repérées par Daouda Koné entre Maghrébins et Africains se réorientent aujourd'hui, notamment dans le domaine florissant de la confection et du stylisme⁽¹⁹⁾, aucune association n'est à signaler entre Africains et Asiatiques de Marseille. Comme à Paris, les Africains de Marseille ont été dessaisis de la filière des produits tropicaux par les Asiatiques, plus compétitifs et mieux organisés⁽²⁰⁾. En outre, dans le domaine de la bimbelerie, des grossistes asiatiques implantés à Belsunce, à deux pas de confrères mourides, approvisionnent les colporteurs sénégalais qui voient apparaître sur le marché marseillais quelques vendeurs ambulants d'origine asiatique et potentiellement concurrents. Quant aux Comoriens, s'ils interviennent plus souvent comme employés particulièrement exploités dans les commerces et restaurants africains de la place, quelques-uns se sont lancés dans la création d'entreprises, n'hésitant pas à s'associer à d'autres ressortissants africains ou à diversifier leurs activités.

D'autres partenariats se structurent, notamment entre étudiants et commerçants africains, augurant un nouveau type d'entreprise. Un commerçant mouride s'associe avec un étudiant ivoirien ayant fait des études de commerce et de philosophie pour redéfinir avec lui des créneaux de clientèle et dynamiser la société ; le premier apporte son capital financier et son expérience, le second ses connaissances en marketing et son ouverture sur la société locale.

Cette volonté de créer une "solidarité" commerciale et d'insuffler de nouveaux types de partenariat tiendrait pour partie à "l'incertitude généralisée" qui gouverne la condition d'immigré⁽²¹⁾. Alejandro Portes, citant P. Kollock, faisait remarquer que *"les échanges dans un contexte d'incertitude génèrent des liens plus forts que ceux qui existent entre des partenaires pleinement informés et soumis"*.

La stabilité et l'enracinement, tant professionnel que résidentiel, ne semblent pas être la norme parmi les commerçants africains. Au contraire, la mobilité sous toutes ses formes organise leur activité et structure leurs itinéraires. À l'instar des premiers restaurateurs africains implantés à Belsunce⁽²²⁾, les nouvelles générations usent du changement de local comme d'une tactique aussi bien pour asseoir leur activité que pour faire face à une faillite. Dans un ballet vertigineux de créations et de disparitions d'entreprises, impossible à repérer à l'aune des seuls registres de commerces, une constante subsiste : la passation des pas-de-porte s'opère entre Sénégalais, Ivoiriens, Camerounais, Centrafricains, Capverdiens, Antillais... , laissant supposer que, dans le monde des affaires, la notion de communauté noire africaine joue un rôle fédérateur.



Ces rotations ont lieu dans un espace extrêmement réduit, à Noailles, parfois dans le même îlot, limitant de fait les coûts de déménagement. En perpétuel mouvement, ces commerçants ne prennent pas toujours la peine de modifier leur enseigne ni d'aménager les lieux nouvellement investis ; dans cette configuration, trouver un bac à cheveux usagé à l'entrée d'un magasin de tissu, signalé comme bazar, n'est pas une situation exceptionnelle.

Salon de coiffure tenu
par des Nana-Benz à Noailles.

MOBILITÉ PERPÉTUELLE ET DIVERSIFICATION TOUS AZIMUTS

Cette mobilité spatiale s'accompagne occasionnellement d'un changement dans la nature de l'activité. Ayant récupéré les stocks de marchandises en même temps que la boutique, le commerçant peut décider, au regard de ses ventes, de reprendre à son compte ce créneau. Pour lui, tous les produits se valent ; l'acte marchand ne nécessite pas une connaissance particulière de la marchandise mais une capacité à la fluidité et un capital relationnel.

Dans d'autres situations, le déménagement et l'augmentation de la superficie du local deviennent prétextes à la diversification des activités. La présence d'une arrière-boutique peut inciter le commerçant à y développer une activité non déclarée, à l'abri des regards indiscrets. Mais ce peut être un moyen de tester un nouveau créneau commercial et de fidéliser une clientèle avant de procéder à des démarches officielles correspondant alors à une régularisation. Dans

23)- Marie Sengel
(voir note 15).

24)- L'ambiguïté de la police à l'égard de ces commerces était déjà signalée par R. Bazenguissa Ganga et J. MacGaffey (voir note 14) : "These bars exist in a tolerated illegality. The police know about them, but ignore them so long as they do not discover that they are selling drugs, in which case they close them down."
["Ces bars sont illégaux mais tolérés. La police en a connaissance, mais les ignore tant qu'il ne s'avère pas qu'ils vendent de la drogue, ce qui entraîne leur fermeture."]

la même unité commerciale, les clients peuvent tout à la fois se faire coiffer, se restaurer, acheter de la viande de brousse ou encore réserver un billet d'avion⁽²³⁾. De surcroît, la transformation de l'espace marchand en espace privé, intime, s'opère insensiblement sans qu'il soit possible d'établir de nettes partitions entre le jour et la nuit (restaurant ou salon de coiffure se transformant en salle de réunion ou en cuisine familiale le soir). Elle se lit à travers quelques signes comme une porte close, un rideau tiré, un silence. Le plus souvent cependant, clients, membres de la parentèle et fournisseurs se côtoient dans le même restaurant ou salon de coiffure.

Là ou d'autres divisent, compartimentent, les commerçants africains relient, connectent, franchissant allégrement les frontières que d'autres érigent à leur place. Les dénonciations de compatriotes jaloux ne conduisent pas pour autant à une révision majeure de ces pratiques, pas plus que les contrôles policiers, qui demeurent rares ou superficiels⁽²⁴⁾.

Le cumul d'activités peut se prolonger au-delà de la boutique, dans la mesure où la sédentarité d'un commerçant n'est jamais envisagée comme une situation définitive ni ascendante. Un gérant de magasin peut indifféremment travailler sur les marchés pendant la période estivale, assurer une activité d'import-export complémentaire connectant le continent africain à l'Europe et devenir temporairement fournisseur en partant s'approvisionner directement auprès de fabricants. Le statut du migrant africain demeure très fluctuant : commerçant à son compte aujourd'hui et ici, après avoir été successivement étudiant, travailleur clandestin, agent commercial ou en douanes et technicien de surface dans une administration, il est aussi planteur dans son pays natal. Entre la prise d'initiatives ici et la dépendance là-bas, la situation peut changer à plusieurs reprises au long d'une même vie. Complètement assumés parce qu'envisagés selon un continuum, ce que nous nommons les "renversements de rôles" rythme leur vie quotidienne.

ETHNIC BUSINESS, COMMERCE INTERNATIONAL OU ÉCONOMIE DE BAZAR ?

Les dossiers consacrés aux Africains en France mettent peu l'accent sur leur implication dans l'activité commerciale et ont tendance à les présenter comme captifs du marché du travail salarié. Seule Victoria Ebin, dans "Les Africains noirs en France" (*Hommes & Migrations*)⁽²⁵⁾ signalait le rôle moteur de la confrérie mouride dans les réseaux marchands internationaux. En revanche, dans "La France et les migrants africains" (*Politique africaine*)⁽²⁶⁾, aucun article ne

25)- "Commerçants et missionnaires : une confrérie musulmane sénégalaise à New York", dossier *Les Africains noirs en France*, *H&M*, n° 1132, mai 1990.

26)- *Politique africaine*, n° 67, octobre 1997.

prend véritablement en compte cette nouvelle donne de l'entrepreneur transmigrant. Dans l'introduction, Georges Courade, néanmoins, s'interroge sur l'émergence de communautés transnationales comme réaction possible à la mondialisation : "*La mise en place de la 'ville globale' devrait pourtant se traduire par le développement d'une économie informelle fondée sur des réseaux 'ethniques' solidaires se substituant à un État défaillant. Y a-t-il une place pour l'immigration africaine ? On pourrait le penser sans que cela soit certain.*" Et Mahamet Timera, dans la conclusion de son article, envisage bien la dimension communautaire de la migration africaine comme forme d'intégration en réaction à la crise du fordisme : "*En définitive, l'intégration actuelle des Africains reste fragile et semble s'orienter, à l'instar de celle de bien d'autres nationalités, vers des formes de communalisation. La dimension communautaire garde une place essentielle dans les réseaux des acteurs. Ce maintien des différences communautaires au lieu de leur fusion dans l'ensemble national français interpelle fortement nombre d'observateurs. Le travail avait plus ou moins supprimé la barrière nationale et ethnique en instaurant un rapport de travail hiérarchique. La disparition de ce rapport de travail avec la crise et le chômage massif nécessite paradoxalement en maints endroits et en maintes occasions ces deux barrières.*"⁽²⁷⁾

Les entreprises commerciales africaines décrites à Marseille n'ont que de lointains rapports avec les commerces ethniques de proximité. Les "Africains de Noailles" ne font pas appel aux seules ressources "communautaires" pour asseoir leur entreprise ; leur investissement dans l'activité marchande ne s'est pas faite "à reculons" suite à un rejet du marché du travail salarié, mais plutôt par choix⁽²⁸⁾. Ils n'ont pas grand-chose à voir avec "l'Arabe du coin" ou "le Chinois de quartier" identifiés par Jacques Barou⁽²⁹⁾. Il ne s'agit pas d'une économie d'enclave avec ethnicisation des espaces urbains à vocation commerciale, mais de négoce bien souvent transnationaux. Loin de présenter l'image de "minorités intermédiaires"⁽³⁰⁾ déchaînant l'hostilité de la société d'accueil, ou assurant au mieux un rôle de médiateur, les commerçants africains travaillent les assignations qui leur sont faites et tissent des partenariats, solides ou éphémères, au gré de leurs projets, avec des membres de la société locale, partenariats d'autant plus captifs que certains de ces membres sont disposés à valoriser leur expérience passée en terre africaine.

À l'heure où la mobilité est réhabilitée tant dans les essais scientifiques que dans les discours politiques, après avoir été stigmatisés

27)- Mahamet Timera, "L'immigration africaine en France : regards des autres et repli sur soi", *Politique africaine*, n° 67, octobre 1997, pp. 41-47.

28)- Alejandro Portes, "By-passing the Rules : the Dialectics of Labour Standards and Informalization in Less Developed Countries", in W. Sensenberger et D. Campbell (s-dir.), *International Labour Standards and Economic Independence*, Genève, Institute for Labour Studies, ILO, 1994, pp. 159-176.

29)- Jacques Barou, "L'Arabe du coin ou le Chinois du quartier, ou le commerce 'ethnique' au service de tous", dossier "Immigration, la dette à l'envers", *Hommes & Migrations*, n° 1221, septembre-octobre 1999.

30)- Au sens de *middleman minority* (voir E. Bonacich, "A Theory of Middleman Minorities", in *American Sociological Review*, vol. XXXVIII, n° 5, 1973, pp. 583-594).

31)- S. Ellis et J. MacGaffey, "Le commerce international informel en Afrique subsaharienne. Quelques problèmes méthodologiques et conceptuels", *Politique africaine*, 1996, pp. 10-31.

32)- V. Ruggiero et N. South, "La ville de la fin de l'ère moderne en tant que bazar : marchés de stupéfiants, entreprise illégale et 'barricades'", in *Déviance et société*, vol. XX, n° 4, 1996.

33)- Voir Michel Péraldi, "Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar" in J. Césari (s-dir.), *Les anonymes de la mondialisation, cultures et conflits*, L'Harmattan, 1999, pp. 51-67. Un certain nombre d'auteurs de ce numéro (S. Bava, B. Bertonecello, S. Bredeloup, A. Houssein M. Mahmoud et M. Sengel) participent à une recherche intitulée "L'économie de bazar dans les métropoles euroméditerranéennes – activités marchandes informelles, réseaux migrants transfrontaliers, centralités commerciales et codes d'honneur". Financée par la Commission européenne (DG XII), cette réflexion est conduite sous la direction de M. Péraldi, chargé de recherche au Lames (CNRS).

sée et accusée de dissoudre les sociabilités, il apparaît de plus en plus évident que là où les États-nations segmentent et compartimentent, les entrepreneurs migrants connectent les territoires, mobilisent de nouvelles ressources, multiplient les possibilités d'identification.

En ce sens leurs pratiques, qui ne sont pas complètement nouvelles mais plutôt exacerbées par temps de crise, relèvent du commerce international informel⁽³¹⁾, ou de ce que d'autres nomment "l'économie de bazar"⁽³²⁾. Combinant importation et exportation, ces négoceurs jouent avec des monnaies faibles et des devises fortes pour accroître leur profit et intègrent différentes catégories d'acteurs (commerçants à temps complet et salariés ponctuels, sédentaires et migrants). Les pratiques se déploient à une échelle intercontinentale tout en s'articulant avec la sphère politique et locale, elles portent sur "*des pans entiers de l'économie urbaine*"⁽³³⁾, se fondent sur des rapports de confiance et d'oralité, et donnent à voir de nouvelles manières d'envisager l'intégration citoyenne. ★



.....

Jacques Barou, "L'Arabe du coin et le chinois du quartier, ou le commerce 'ethnique' au service de tous"

Dossier *Immigration, la dette à l'envers*, n° 1221, septembre-octobre 1999

Dossier *Les comoriens de France*, n° 1215, septembre-octobre 1998

Dossier *Migrants et solidarités Nord-Sud*, n° 1214, juillet-août 1998

Dossier *Citoyennetés sans frontières*, n° 1206, mars-avril 1997

Dossier *Migrants d'Afrique de l'Ouest*, n° 1160, décembre 1992

Dossier *Les Africains noirs en France*,
I. *Aspects socio-économiques et conditions de vie*,
n° 1131, avril 1990

Dossier *Les Africains noirs en France*,
II. *La vie culturelle*,
n° 1132, mai 1990